

# Retraites : pourquoi la capitalisation n'est pas une solution

- François Bayrou a promis qu'il n'y aurait aucun sujet tabou lors du conclave sur les retraites qui réunit les partenaires sociaux, ce qui a suscité l'intérêt du Medef pour ouvrir le débat sur la retraite par capitalisation.
- La France a opté pour un système de retraites par répartition depuis 1946, jugé plus sûr et solidaire, où les cotisations des actifs financent les pensions des retraités d'aujourd'hui et ouvrent des droits pour leur retraite future.
- Les pensions sont constituées d'une retraite de base, versée par la Sécurité sociale, et d'une retraite complémentaire, gérée par l'Agirc-Arrco, dont le montant dépend du nombre de points récoltés pendant la vie professionnelle.
- La retraite par capitalisation existe déjà en France, mais elle n'est pas obligatoire et ne rencontre pas beaucoup de succès, avec seulement 16,6 % des ménages détenant un produit d'épargne retraite en 2021.

## Le Medef et la retraite par capitalisation

- Le Medef compte pousser quelques pions en faveur de la retraite par capitalisation, malgré la reconnaissance que le système par capitalisation a très peu de chance de déboucher sur un accord avec les syndicats et le Parlement.
- Le président du Medef, Patrick Martin, pourrait défendre plusieurs idées pour ouvrir quelques brèches, notamment remplacer le système par répartition, mais cette option est considérée comme "idiot" par certains.
- Le Medef souhaite poser la question du déficit du système par répartition et explorer des options pour améliorer la situation, même si la retraite par capitalisation n'est pas la solution préférée de tous les acteurs.

## Difficultés de la transition vers un système par capitalisation

- Selon Florence Legros, économiste et directrice générale de l'ICN Business School, passer à un système de retraite par capitalisation est impossible, car cela créerait un problème de double paiement pendant la période de transition, où les actifs devraient payer à la fois pour les retraités actuels et pour leur propre retraite future.
- Des pays comme la Pologne et le Chili ont déjà tenté de passer à un système de capitalisation, mais ces expériences ont été difficiles et ont nécessité des compromis importants, tels que la vente de biens publics ou l'émission d'obligations d'État.

## L'option d'un pilier "capitalisation" obligatoire

- Une autre option consisterait à ajouter un pilier « capitalisation » obligatoire à côté de la retraite de base et de la complémentaire, comme l'ont fait de nombreux pays, mais cela soulève des questions sur le financement et la faisabilité.
- Selon Patrick Aubert, économiste à l'Institut des politiques publiques (IPP), créer de nouvelles cotisations obligatoires pour financer ce pilier « capitalisation » serait difficilement acceptable pour les employeurs, qui refusent d'augmenter les cotisations.
- Substituer une partie des cotisations existantes pour de la capitalisation créerait également des problèmes, car cela diminuerait les ressources actuelles du régime par répartition et baisserait le revenu des retraités, ce qui est politiquement explosif.

## **Incitation à la capitalisation par des avantages fiscaux**

- L'option 3 pour inciter les individus à « capitaliser » leur retraite consiste à offrir des incitations fiscales pour que les personnes acceptent que des fonds de pension gèrent leur capital, avec les risques de marché afférents.
- Selon Elvire Guillaud, maître de conférences en économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les retraités australiens ont vu leur capital retraite fondre lors de la crise de 2008, ce qui les a obligés à reculer l'âge de départ à la retraite.
- Florence Legros estime que les entreprises pourraient inciter à l'épargne à long terme, mais que la probabilité de perdre son capital serait nulle après 26 ans de détention.

## **Impact de la limitation des cotisations des hauts salaires**

- En 2019, le programme d'Emmanuel Macron proposait de limiter les cotisations des hauts salaires à trois fois le plafond de la Sécurité sociale, ce qui aurait occasionné un manque de recettes et des pensions moins importantes à verser.
- Cela aurait incité les plus hauts revenus à se tourner vers la capitalisation, mais cela nécessite d'avoir de l'argent à placer, ce qui n'est pas le cas pour les ouvriers et les employés.
- Selon Bruno Palier, seuls les plus riches et ceux qui travaillent dans les grandes entreprises mettent de l'argent de côté pour leur retraite.

## **La loi Pacte et son impact limité**

- La loi Pacte de 2019 avait pour ambition d'encourager les travailleuses et travailleurs à l'épargne retraite, mais la Cour des comptes constate que cela a eu une diffusion limitée dans la population et concentrée sur des bénéficiaires aisés et âgés.
- Elvire Guillaud souligne que les jeunes ont rarement les moyens d'épargner pour leur retraite et que l'épargne retraite est peu courante chez les ouvriers et les employés.

## **L'exemple allemand et l'accentuation des inégalités**

- L'exemple allemand montre que l'incitation à la capitalisation a accentué les inégalités, car seuls les salariés aisés ont pu profiter des allègements fiscaux pour faire de la capitalisation.
- La troisième option de retraite, basée sur la capitalisation, accentuerait les inégalités entre les retraités, selon Bruno Palier.

- Cette approche reproduirait les mêmes inégalités que celles existant chez les actifs, car elle favoriserait les plus riches et ceux qui ont des emplois stables dans de "bonnes boîtes".

## **Comparaison entre capitalisation et répartition**

- Le système par répartition, en revanche, intègre des mécanismes de solidarité qui permettent d'égaliser les retraites, tels que le rattrapage des congés maternité, des périodes de chômage et des petites retraites, comme le souligne Elvire Guillaud.
- L'objectif du système de retraite est non seulement de permettre aux personnes de vivre de leur retraite, mais également de bénéficier d'un niveau de vie relativement comparable, ce qui n'est pas possible avec la capitalisation, car les marchés ne sont pas égalisateurs.
- La France se caractérise actuellement par un niveau d'inégalité parmi les retraités bien plus faible que celui existant parmi les salariés, et permettre aux plus aisés de s'enrichir dessinerait un autre choix de société.

### **Le lien vers l'article d'Alternatives économiques**

<https://www.alternatives-economiques.fr/retraites-capitalisation-nest-une-solution/00113921>